

## PRESENTATION DU CAFRAD

*Eglise Evangélique du Cameroun*  
**Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et  
d'Appui au Développement**  
BP 4355 Douala Tél. (237) 33 40 15 18 Fax : 33 40 14 54  
URL : [www.cafradcam.org](http://www.cafradcam.org) e-mail : [cafrad@cafradcam.org](mailto:cafrad@cafradcam.org)

# PRESENTATION DU CAFRAD

## INTRODUCTION

Comme tous les pays, le Cameroun connaît le problème du chômage des jeunes. Ce chômage se fait sentir d'autant plus fort que les jeunes vivant dans une grande ville comme Douala sont vivement confrontés aux affres qu'une ville moderne peut présenter, et inquiets en ce qui concerne leurs perspectives d'avenir.

Les centres de formation, tel que le CAFRAD essayent de pallier à cette situation en offrant une gamme de formations professionnelles. Cependant, nous ne faisons qu'offrir une toute petite proportion de ce que pourraient être les perspectives de métiers pour les jeunes. Le CAFRAD s'est d'ailleurs focalisé sur des formations comme la mécanique, l'informatique, la couture, l'électricité, la menuiserie, l'électronique, etc... D'autres métiers sont rarement ciblés alors qu'il en existe au moins une cinquantaine, sans parler des nouveaux métiers qui reste à découvrir ou créer.

Ceci est une conséquence directe de ce que l'on comprenait d'habitude de la « formation professionnelle » : la formation de type scolaire dans un centre.

Les ressources étant limitées, tant du côté matériel et financier que du côté humain, ceci ne permet ni d'offrir une large gamme de métiers ni de former un grand nombre de jeunes. Sans même considérer la demande du marché, les centres continuent à former les jeunes, toujours pour les mêmes métiers, produisant ainsi des chômeurs au lieu d'en réduire le nombre.

Le programme CAFRAD est un défi et en même temps une grande opportunité pour cette œuvre sociale privée de l'Eglise Evangélique du Cameroun de renforcer la position des jeunes et, par là, de contribuer aussi à la stabilité sociale, à la conservation de la paix au Cameroun.

Pour comprendre cette nouvelle dynamique, il faut savoir que le CAFRAD est une structure ayant une longue histoire qui a toujours voulu adapter son action aux réalités de son environnement : réalités locales, nationales ou internationales.

### **A. Le CAFRAD : Genèse, mission, organisation et réalisations**

Le CAFRAD (Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et d'Appui au Développement) est une œuvre Sociale Privée de l'Eglise Evangélique du Cameroun, fondée par trois Eglises protestante du Cameroun en 1965 sous l'appellation OSO. Puis, suite au transfert de tutelle à une seule église, l'EEC, l'OSO change de nom pour CAF (Centre d'Accueil et de Formation). Ce n'est qu'en 1994 que le CAFRAD devient une structure d'Animation, de Formation de Recherche et d'Appui au Développement.

C'est ainsi, qu'en son 36<sup>ème</sup> synode général, l'Eglise Evangélique du Cameroun a assigné au CAFRAD :

- d'être un outil missionnaire de concrétisation de l'évangélisation dans un contexte urbain
- d'être un moyen efficace et efficient de lutte contre le chômage et la pauvreté des jeunes sur le double plan professionnel et humain.

Pour mener à bien les missions qui lui sont assignées, et de concert avec ses partenaires, le CAFRAD avait élaboré un plan triennal pour la période 1994-1996 qui était suivi d'un second pour 1998-2000 et d'un programme quinquennal allant de 2001-2005. Les ressources financières du CAFRAD portent à la fois sur les recettes propres et sur les subventions octroyées par des partenaires, principalement EED.

Le dernier trimestre de l'année 2006 représente une articulation majeure dans l'histoire du CAFRAD (Centre d'Animation, de Formation, de Recherche et d'Appui au Développement). En effet, il s'agissait d'analyser les résultats de l'évaluation de l'ensemble des programmes menée à l'occasion du passage du plan quinquennal (2000-2005) au plan triennal (2006-2009). Cette évaluation a fait émerger un certains nombre d'écueil : appui illimité des artisans qui entraînent des attentes toujours plus fortes de leur part, faible taux d'insertion après la formation des jeunes, suivi limité des jeunes...

Cependant, Le CAFRAD a une longue tradition dans l'aide au développement. Il se soucie des pauvres et marginaux, veut promouvoir l'emploi, donner un avenir aux jeunes. Comparé à d'autres acteurs du domaine, les concepts d'intervention du CAFRAD sont souvent progressistes, témoignent d'un esprit d'avant-garde tel que le recensement des artisans, les formations aux métiers artistiques

## PRESENTATION DU CAFRAD

(dans le passé), la formation en hôtellerie, les formations à la carte des apprentis, le service des conseils fiscaux et juridiques.

En terme de chiffres, l'importance des interventions du dernier programme réside dans le domaine de la sensibilisation et des conseils. Ainsi plus de 600 artisans ont pu bénéficier des conseils fiscaux et juridiques, autour de 15% parmi eux ont été aidés dans le montage de projets. A l'appui au secteur artisanal s'ajoute la formation.

Le CEF, un Centre qui fonctionne comme centre d'hébergement, et qui forme en même temps des jeunes en hôtellerie / restauration, est une formule qui contribue à l'autofinancement du CAFRAD; la formation dispensée est largement appréciée dans le secteur. Quant à la formation complémentaire des apprentis, le vrai acquis est que CAFRAD s'est lancé à cette activité plus au moins novatrice dans la formation professionnelle. Effectivement, il n'y a pas beaucoup d'acteurs qui se dédient aux apprentis.

Les impacts majeurs de l'action pour la promotion de l'Artisanat se reflètent dans différentes innovations :

1. *la création d'une organisation faîtière nationale des artisans, le Corps National des Artisans du Cameroun (CNAC), constitué des différentes organisations provinciales et départementales.*
2. *l'intégration de l'artisanat à la chambre consulaire locale, la chambre de Commerce, des industries, des mines (CCIM) qui est devenue la Chambre de Commerce, de mines, de l'industrie et de l'Artisanat (CCIMA)*
3. *La création d'une direction de l'Artisanat au Ministère du développement Industriel et Commercial (MINDIC) suivi de la création d'un Ministère spécifique à l'artisanat : Le Ministère de la petite et moyenne entreprise, de l'économie sociale et de l'Artisanat (MIPMEESA)*
4. *la création au plan national d'un programme intégré d'appui à l'artisanat et au secteur informel (PIASI)*

Dans la volonté d'une recherche permanente de solutions adaptées au problème persistant de la pauvreté, il s'agissait donc de réinterroger les programmes, afin d'optimiser les résultats et les impacts d'une structure qui se veut un pilier de la lutte contre la pauvreté.

Désormais, le CAFRAD considère qu'il est revenu à l'essentiel, aux sources de son existence. En effet, ne dit on pas que « qui trop embrasse mal étreint » ? Ainsi, au fil des années le CAFRAD avait multiplié ses programmes autour de 38 *objectifs stratégiques qui devaient mener à 55 résultats escomptés à travers un éventail de 109 actions* qui se subdiviseraient encore en un plus grand nombre d'activités.

Le projet qui est présenté dans ce document repose sur un travail méthodique, ancré sur des recherches qui ont permis de vérifier les hypothèses d'une nouvelle conception basée sur les réalités de terrain. Projet novateur, ambitieux et réaliste qui veut soutenir la construction d'un avenir meilleur pour les jeunes.

### **B. Un contexte faisant émerger la problématique jeune.**

En l'an 2000, la population du Cameroun a été estimée à 15.056.000 habitants pour une densité de 32.7 habitants / km<sup>2</sup>. Cette population est essentiellement jeune avec 56% âgée de moins de vingt ans. Le taux de

## PRESENTATION DU CAFRAD

scolarisation moyen est évalué à 76,3%, l'espérance de vie quant à elle de 57 ans.<sup>1</sup> Une mosaïque de plus de 200 ethnies avec environ 24 langues principales constitue l'une des originalités de ce pays. L'héritage de deux cultures coloniales (*anglaise et française*) a fait du Cameroun un pays bilingue.

<sup>1</sup>**Sources** : INS (Institut National de la Statistique) Résultats ECAM I (Enquête Camerounaise Auprès des Ménages).

Il s'agit d'un pays doté de potentialités économiques, naturelles et humaines énormes mais dont l'exploitation ne profite qu'à une infime minorité, ce qui se traduit par ce paradoxe : ***le Cameroun fait partie du « sérail » des Pays Pauvres Très Endettés.***

Depuis des années déjà, pourtant, divers indicateurs signalaient que la situation socio économique se dégradait rapidement : ainsi, par exemple, des études menées conjointement par le gouvernement et certains bailleurs de fonds (en 1996 et 1997) relevaient une chute du revenu par habitant de 52 % à Yaoundé et 31 % à Douala ; la situation a empiré depuis.

Ainsi, selon les résultats de l'enquête ECAM II<sup>2</sup>, le chômage persiste et s'aggrave, notamment dans les grandes villes où il atteint 34,5% à Yaoundé et 38,3 % à Douala Il touche beaucoup plus les femmes et les jeunes en âge de travailler.

Il est clair que ces deux catégories constituent des victimes privilégiées, au regard des politiques et systèmes d'éducation, de formation, d'apprentissage et d'insertion professionnelle, obsolètes car non adaptées à l'évolution du monde du marché :

- L'« Education » se contente d'amener les jeunes à obtenir un diplôme, qui donne rarement lieu à l'emploi ou l'auto emploi,
- La « Formation Professionnelle », globalement assimilée à une formation de type scolaire dans un centre, se focalise sur une gamme réduite de métiers généralement déjà saturés, sans tenir compte de l'évolution ou de la demande du marché.

Or d'autres métiers existent, d'autres évoluent sur le plan technologique. De plus de nouveaux besoins émergent et pourraient constituer des créneaux porteurs.

- L'« insertion professionnelle » est souvent inscrite dans les objectifs ou programmes des structures d'Etat ou centres privés. Cependant, dans la réalité, le taux d'insertion réussie est très faible : le Fonds National de l'Emploi (FNE) croule sous des demandes d'emplois mais ne parvient pas à les satisfaire.
- L'« Apprentissage » n'est régi par aucun texte législatif ou réglementaire particulier.
- La loi sur le statut de l'artisan, publiée en juillet 2007, n'a aucune force car il n'existe aucun décret d'application y relative.

***On peut donc affirmer, avec peu de chance d'être démenti, que les politiques et systèmes évoqués ci-dessus produisent plus de chômeurs qu'ils n'en réduisent le nombre.***

En outre le chômage, la situation de précarité et de stress que vivent bien de jeunes dans les différentes agglomérations du Cameroun sont exacerbés par la structure sociale traditionnelle locale : celle-ci, axée sur les

## PRESENTATION DU CAFRAD

valeurs de la hiérarchie, de la prédominance d'âge, de respect de fonction, de la position sociale, du poids des traditions etc. ne donne pas suffisamment de poids et de force aux jeunes pour s'exprimer, s'épanouir.

Or aujourd'hui, ces derniers ont besoin d'avoir des perspectives pour leur vie, de participer activement à la vie de leur société, d'être écoutés et respectés.

<sup>2</sup> (op.cit)

La combinaison de ces facteurs crée un risque majeur d'explosion sociale : pour preuve, la plupart des observateurs s'accordent pour affirmer que les émeutes qui ont, en Février dernier, plongé le pays dans le drame étaient une révolte des jeunes, insatisfaits de leur condition.

La réalité est d'autant plus alarmante que la cohésion sociale est mise à mal par l'émergence et l'exploitation sans vergogne de notions aussi sensibles que l'appartenance tribale, le statut social ou l'envergure professionnelle : l' « étranger » n'est plus celui qui vient d'ailleurs, mais le « sans emploi » qu'on vilipende dès que surgit un problème ; c'est le jeune qui constitue une « menace » pour le nanti ; c'est la jeune fille qui « cède » pour obtenir un emploi qui, loin de l'aider à vivre librement, la transforme en « esclave » ; au même titre que ces autres jeunes qui n'ont pas d'autre choix que d'accepter un emploi payé en dessous du SMIG local, pour avoir simplement l'impression de travailler ; l'étranger, c'est enfin ce jeune qui, bravant déserts et océans, essaie d'atteindre ce qu'il croit être la fin de ses souffrances : le paradis occidental.

Bref, l'étranger c'est ce jeune qui ne peut acquérir de propriété parce que trop pauvre, trop gênant, trop différent.

L'on s'accorde aujourd'hui sur le fait que l'Etat seul ne peut mener avec succès la lutte contre la pauvreté, et qu'il est indispensable que les Organisations de la Société Civile l'assistent dans cette mission. Mais ceci ne peut avoir de réelle efficacité que si un recentrage est effectué ; ***en fait, la solution alternative la plus prometteuse, à l'heure actuelle, consiste à « placer les jeunes au centre de l'attention, donc à leur donner des perspectives de formation, de travail, de valorisation de leur potentiel et de participation à la gestion des communautés locales »***

### Objectif global du CAFRAD

<p><b>« Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la stabilisation sociale du pays à travers la création d'emploi, la citoyenneté active des jeunes et leur insertion socioprofessionnelle, tout en promouvant l'équité entre homme et femme ».</b></p>
---

### Objectifs spécifiques du CAFRAD

1. Objectif 1 : Orienter les jeunes vers l'apprentissage d'un métier et les accompagner à l'insertion professionnelle

2. Objectif 2 : Chercher activement de nouveaux créneaux porteurs et en faciliter l'accès aux jeunes, en particulier aux filles.
3. Objectif 3 : Promouvoir le potentiel entrepreneurial des jeunes et favoriser sa concrétisation
4. Objectif 4 : Accompagner le développement personnel des jeunes

## **DIFFERENTS AXES**

 **AXE I : L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES**

 **AXE II : LA FORMATION DES JEUNES**

 **AXE III : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES**

 **AXE IV : PERENNISATION & DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL**

 **AXE V : COMMUNICATION**

Schéma de base de la nouvelle conception





